



Le journal du confinement

#46
MAI
2020

La population reconnaissante
envers les agents

03

LA DATA DU MOIS

Le numérique :
au cœur de la
poursuite d'activité

04

**INTERVIEW
CROISÉE DU
PRÉSIDENT ET
DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

06

**TERRITOIRE
EN CRISE**

09

TÉMOIGNAGES

14

**SERVICES
À LA MANŒUVRE**

22

PORTFOLIO

26

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

28

TEMPS FORTS

CONTRIBUTEURS

**Délégation Développement
solidaire et habitat**

Madeleine Aufrand
Marine Mayans

Direction ressources DDUVCV**Communication eau**

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Ingrid Mourier

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

**Direction Innovation numérique
et systèmes d'information**

Julien Veaux

Marion Tsvouras

**Direction Patrimoine
et moyens généraux**

Aurélie Giron

**Direction Attractivité
et relations internationales**

Anne-Laure Beaudoin

Service Documentation

Geneviève Vazette

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Alix Lobato

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault / Julie Thurel

Renfort rédactionnel

Laurent Bonnet / Aurélie Giron / Julie Trossat

Crédit photos

Eric Soudan / Thierry Fournier

Merci aux agents qui nous ont envoyé des photos

Conception maquette

In Média Res

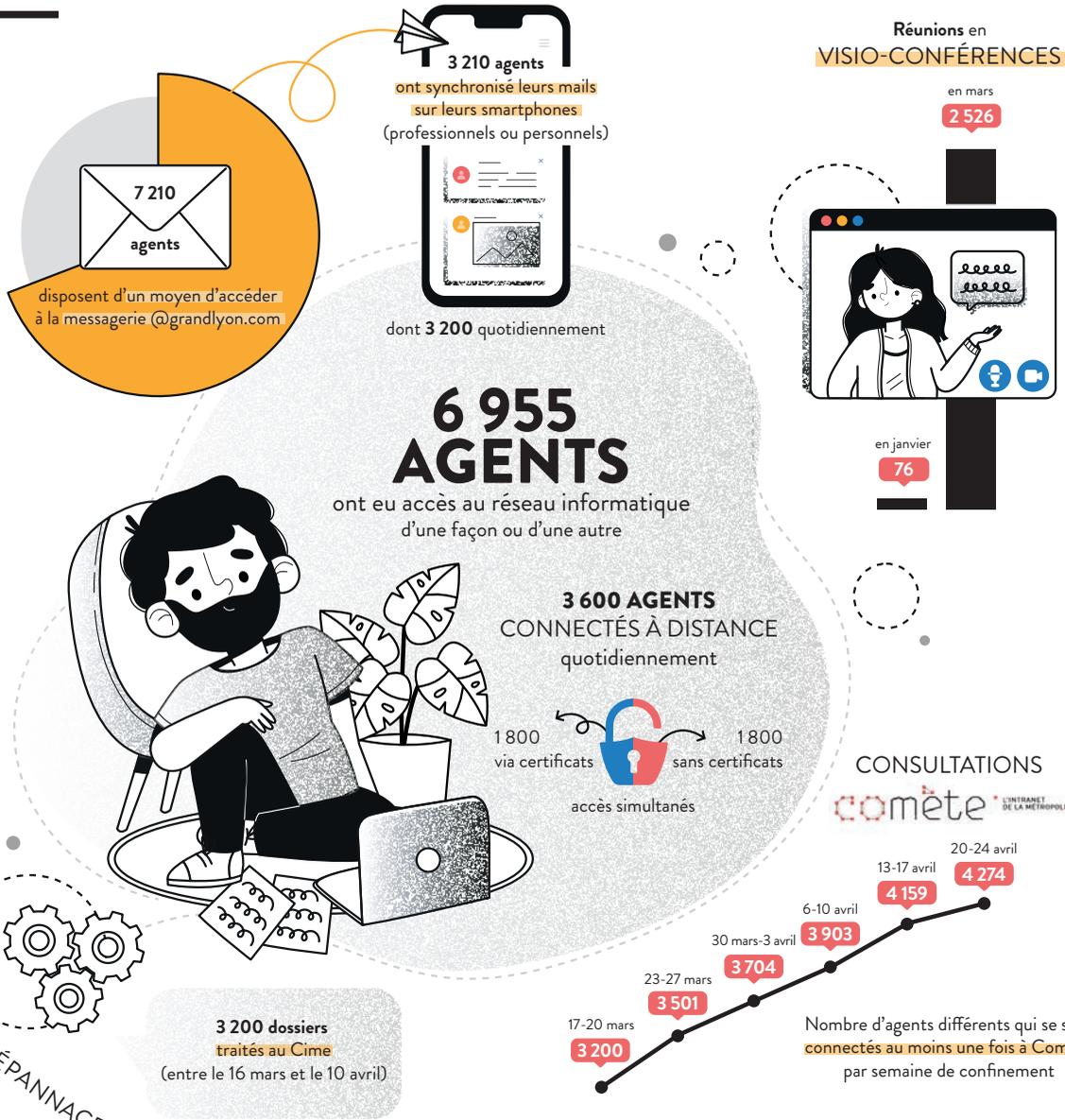
Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs

LE NUMÉRIQUE: au cœur de la poursuite d'activité



3 200 dossiers traités au Cime (entre le 16 mars et le 10 avril)

DÉPANNAGE INFORMATIQUE

COMMUNICATION

1 017 agents inscrits au groupe Facebook interne

le 28 avril

550 agents en simultané ont suivi l'intervention d'Olivier Nys & David Kimelfeld du 14 avril

DANS LES COLLÈGES

23 000 collégiens, répartis dans **42 collèges**, ont généré plus de **96 000 connexions par jour** sur le site **laclass.com**

3 000 tablettes mises à disposition des collégiens n'ayant pas d'équipement à domicile

...bigbang / 2020

REGARDS CROISÉS SUR LA CRISE SANITAIRE

DAVID KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon
OLIVIER NYS, Directeur général



En quelques mots, comment avez-vous personnellement vécu cet épisode inédit du confinement ?

David Kimelfeld : Comme la plupart de nos concitoyens, nous avons tous été surpris par l'ampleur de la crise et ses conséquences au quotidien. J'ai dû moi aussi m'adapter et m'organiser, changer mes habitudes. Rapidement, j'ai pu reprendre pleinement mon rôle de Président de la Métropole. C'était une priorité, parce que notre collectivité est en première ligne, et nous avons dû agir pour lutter contre la pandémie tout en protégeant les agents de la Métropole.

Olivier Nys : Au même titre que l'ensemble des agents de la Métropole, l'obligation de confinement a provoqué de nombreux chamboulements. Ceux qui soudainement ont perdu leur travail, leurs traditionnelles occupations, leurs passions, et qui ont radicalement changé de quotidien. Je pense aux agents qui conjuguent télétravail et garde de leurs enfants. Je pense également à nos collaborateurs qui se sont retrouvés très seuls. C'est pourquoi il m'a paru essentiel de préserver les liens humains et de multiplier les efforts pour entretenir les contacts et la cohésion.

Qu'avez-vous appris durant ces semaines de grand chamboulement et cela a-t-il modifié certaines de vos convictions ?

D.K. : Il a fallu réagir très rapidement. On s'est organisé immédiatement pour continuer à assurer les services publics. J'ai vu la très grande agilité et responsabilité des services de la Métropole. Depuis plusieurs semaines, je vois de très nombreux acteurs de la solidarité en première ligne. Je vois aussi qu'on peut trouver très rapidement des solutions opérationnelles : ce qui était impossible hier est devenu possible ces dernières semaines. On a raccourci le processus décisionnel et visé l'efficacité des dispositifs de soutien que nous mettons en place. Nous avons et nous avons toujours une obligation de résultats.

O.N. : Je suis convaincu que cette crise unique de par sa nature et son contenu a eu pour vertu de rappeler à l'ensemble des citoyens à quel point le service public est indispensable. Trop souvent chahutée, l'action publique est enfin reconnue et même applaudie chaque soir. C'est un bel hommage à l'engagement de tous les collègues de la Métropole qui ont œuvré courageusement pour tous les habitants.

Comment avez-vous perçu l'action des agents de la Métropole pendant cette période de confinement ?

D.K. : Je veux saluer ici leur incroyable réactivité, car ils ont su s'organiser pour assurer la continuité du service public. En quelques jours, nous avons réussi à équiper un grand nombre d'agents pour leur permettre de télétravailler et cela fonctionne dans l'ensemble. Tous ceux dont la présence sur le terrain était indispensable au bon fonctionnement de notre Métropole y sont allés, sans hésiter. Ce dévouement est une leçon pour tous ceux qui, très souvent, dénigrent les services publics. J'ai aussi remarqué que nos services avaient fait preuve dans la période d'une véritable agilité, et nous avons réalisé de belles choses en un temps record. Cette souplesse, nous devons la conserver, après la crise.

Considérez-vous que la Métropole était prête pour affronter une telle situation ?

D.K. : Je crois que personne n'était vraiment préparé à une telle catastrophe. En revanche la Métropole, en tant que collectivité unique, plus puissante, dotée de compétences larges, a su faire preuve de réactivité et d'efficacité pour répondre aux urgences du moment. Nos habitudes de travail avec l'ensemble des acteurs, nous ont aidé à la mise en place des dispositifs de soutien. Cette crise a montré que la Métropole a une place centrale et unique : c'est la mieux positionnée pour fédérer.

O.N. : Personne n'était préparé à une telle crise mais notre culture et notre expérience de la gestion de crise nous ont permis d'y faire face. Nous avons su faire preuve de réactivité pour commander au plus vite du gel et des masques, pour que nos services publics essentiels soient assurés sans aucune discontinuité. Je tiens donc à saluer cette capacité d'adaptation de toutes et tous dans un contexte anxiogène et d'urgence.

Quelles sont, selon vous, les actions prioritaires que la Métropole doit désormais mener ?

D.K. : La priorité, c'est d'abord d'assurer la santé de nos concitoyens. C'est la condition indispensable pour permettre de relancer l'activité économique. C'est la raison pour laquelle la Métropole s'est mobilisée pour commander des masques afin que

chaque habitant puisse en disposer dès le début du déconfinement. Dans le même temps, nous devons permettre à l'ensemble des services de la Métropole de reprendre dans de bonnes conditions, avec notamment la réouverture progressive des Maisons de la Métropole (MDM) et des collèges. Enfin il nous faudra accompagner l'ensemble des filières de notre territoire, tout en prenant en compte le défi de l'écologie et de la solidarité. Après le plan d'urgence, ce sera l'enjeu de notre plan de relance.

Quelles seront les conséquences de la crise actuelle sur la santé financière de la Métropole ?

O.N. : Pour sauver des vies, le pays s'est arrêté pendant deux mois, et les conséquences sociales et économiques sont très lourdes. Nous mettons tout en œuvre pour les limiter en aidant les acteurs locaux en difficulté, comme les petites entreprises, les commerçants, les artisans, les indépendants mais aussi les associations du territoire qui œuvrent en faveur des plus démunis, des sans-abris, des plus fragiles. Tout cela a un coût mais la santé financière de la Métropole est bonne et pourra absorber cette mauvaise passe.

Que diriez-vous aux agents qui peuvent avoir des inquiétudes pour l'avenir et notamment peut-être pour l'avenir de leurs enfants ou de leurs proches ?

D.K. : Je veux d'abord les rassurer concernant leur emploi et leurs conditions de travail. Tout sera fait pour assurer une reprise dans les meilleures conditions. La Métropole a plus que jamais besoin de chacun d'entre eux pour relancer nos politiques et assurer nos missions de service public. Pour l'avenir de nos enfants, je veux rester optimiste. Les désordres du monde suscitent des inquiétudes légitimes, mais cette crise peut aussi être un électrochoc salutaire pour construire un monde plus démocratique, plus solidaire et plus écologique.

Cette crise va-t-elle faire évoluer durablement la manière dont nous travaillons à la Métropole ?

O.N. : C'est la 3^e crise mondiale que nous vivons. Mais une crise est toujours un levier du changement et nous sortirons grandis, à condition de savoir en tirer les enseignements. Je suis convaincu qu'il ne pourra pas y avoir de retour en arrière dans nos modes de travail après avoir vécu le développement massif du télétravail. Au même titre que nous ne pourrions pas passer sous silence les nouvelles pratiques dans nos relations aux usagers et aux citoyens. J'appelle donc chacun d'entre vous à révéler votre esprit d'initiative et votre créativité, que vous avez déjà largement exprimés !

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE LA CRISE

La Métropole a eu à cœur d'être aux côtés des associations en cette période difficile en soutenant en particulier l'effort des petites associations de terrain qui ont apporté une aide déterminante pour lutter contre l'épidémie et ses effets secondaires.

Il a donc été décidé de réorienter une partie significative des moyens initialement affectés au soutien à la vie associative au titre du budget 2020.

La Métropole a ainsi mobilisé 140 000 euros d'aides exceptionnelles au bénéfice de plusieurs associations investies auprès des personnes les plus fragiles. Par ailleurs, plusieurs grandes associations humanitaires du territoire se sont largement engagées pour porter secours



et accompagner les personnes les plus durement touchées par la crise sanitaire et les plus précaires. La Métropole leur a attribué, sans attendre, une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour les aider à faire face à l'urgence de la situation. Cinq

associations ont partagé une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 202 200 euros. Il s'agit de la Croix Rouge, le Secours catholique, le Secours populaire, l'Entraide majolane, le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires Rhône-Alpes Auvergne (GESRA).

La communication de la Métropole en chiffres

Entre le 17 mars et le 16 avril

met.grandlyon.com

A REÇU
347 291
VISITES
(SOIT UNE MOYENNE
DE 11 498 VISITES
PAR JOUR)

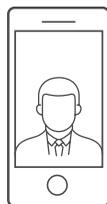
grandlyon.com

A REÇU
126 767
VISITES
(SOIT UNE MOYENNE
DE 4 109 VISITES
PAR JOUR)



Le top trio des actus publiées

- 1 Restez chez-vous :
148 778 visites
- 2 Information coronavirus :
39 604 visites
- 3 La liste des marchés ouverts :
23 296 visites



Le rendez-vous live
avec le Président
sur Facebook



22 000
vues



8 300
interactions



10 vidéos
ont été produites
et publiées



22 stories
ont été produites
et publiées
sur Instagram



Twitter :
769 400
impressions

Social les chiffres

En moyenne par semaine :

6 800
situations
accompagnées par un
travailleur médico-social

4 100
situations suivies au titre de
l'aide sociale à l'enfance (ASE)

1 700
situations gérées en lien
avec les personnes âgées ou
en situation de handicap,
et 720 dossiers saisis par les
équipes administratives

420
aides financières ont été
délivrées au titre de l'ASE

Violences intrafamiliales :
un lieu d'accueil

de **50** places a été ouvert
en coordination avec la
préfecture.

COVID 19, UN CHOC POUR LA CULTURE



La période de confinement liée à la crise sanitaire a totalement bousculé l'organisation de l'ensemble de la saison culturelle, et plus particulièrement celle des festivals que ce soit en France et sur le territoire métropolitain.

La dimension événementielle est devenue l'une des marques culturelles emblématiques des politiques d'attractivité des métropoles dans le monde. « *La politique de soutien à l'événementiel de la Métropole se traduit par des niveaux et modalités d'intervention très différents suivant les événements*, explique Michel Rotterdam, directeur de la culture, des sports et de la vie associative, *des subventionnements à différentes hauteurs, des apports en prestation ou plus modestement en visibilité, la mise à disposition de locaux ou encore une coordination générale. Il n'existe pas, ajoute-t-il, de recensement exhaustif du nombre de festivals à l'échelle de la Métropole mais on peut affirmer que la Métropole n'en soutient qu'une petite partie* ».

Les impacts du confinement, à court et moyen termes, comme partout en France sont très importants. Pour l'heure il est difficile de déterminer quelles manifestations pourront être reportées. « *Les décisions -à l'heure où nous mettons sous presse- ne sont pas complètement arrêtées* », précise Michel Rotterdam, *et les situations évoluent chaque jour.* »

Par ailleurs, la culture ne se limite pas aux festivals et la Métropole s'est largement engagée dans un soutien sans faille aux structures culturelles. Entre autres mesures, on notera la facilitation de leur accès au fond de solidarité complémentaire de l'État de 1000€/PME-TPE-micro-entreprises, le maintien des subventions en intégralité, l'anticipation du versement de solde de certaines subventions et la gratuité des loyers des locaux relevant du patrimoine de la Métropole pour la période de confinement.

« *Nos services, souligne Michel Rotterdam, entretiennent une relation constante avec les acteurs culturels du territoire (écoles de musique, bibliothèques, associations culturelles, théâtres, festivals...), suivent leur actualité pour les aider au plus près de leurs besoins et favoriser le partage de ressources et de pratiques. En outre, nous avons permis d'élargir gratuitement l'accès aux ressources en ligne jusque-là réservées aux seuls abonnés des 40 bibliothèques des communes de moins de 12 000 habitants à l'ensemble des habitants de ces communes.* »

UNE PLATEFORME POUR AIDER LES HABITANTS À « MANGER LOCAL »

Pour soutenir les producteurs locaux et permettre aux habitants d'acheter des produits frais en période de confinement, la Métropole a lancé la plateforme aide-covid.grandlyon.com

Pour chacune des 59 communes du territoire, cette plateforme numérique d'information rassemble toutes les solutions pour s'approvisionner en produits frais et locaux. *« Au regard de la richesse et de la diversité des initiatives qui se sont manifestées sur notre territoire, il nous a paru indispensable de les rassembler et de les faire connaître sur une plateforme numérique »*

explique Véronique Hartmann, responsable de l'unité agriculture, biodiversité et nature à la direction Stratégies territoriales et politiques urbaines (STPU/DUCV). Il fallait un outil simple qui rassemble, en un seul clic, l'ensemble des services proposés par la collectivité, les communes, les associations, les citoyens...

La DINSI (Direction Innovation numérique et systèmes d'information) a alors proposé la création de cette plateforme intégrée dans Toodego, le guichet numérique de la collectivité qui rassemble l'accès à une multitude de services, démarches et informations utiles.

En complément de la plateforme numérique, un service téléphonique a été mis en place pour répondre aux questions des personnes n'ayant pas d'accès internet et leur indiquer l'ensemble des lieux de distribution de denrées alimentaires opérationnels sur notre territoire. Six agents volontaires ont été recrutés grâce à la réserve métropolitaine pour assurer cette assistance téléphonique. Ils ont bénéficié d'une journée de formation aux outils et au métier et ont été installés dans une partie des locaux du GRECO (le centre de contact et d'information) spécialement aménagés pour cette mission.

GARANTIR LES MINIMA SOCIAUX

En matière d'allocations, la reconduction automatique des droits au titre du revenu de solidarité active (RSA) et la suspension des procédures de suspension ou de radiation en cours durant la période du confinement ont été décidées.

Dès l'entrée en vigueur des mesures de confinement, l'urgence a donc été de garantir à tous les bénéficiaires de minima sociaux la continuité de leurs droits. La Métropole s'est positionnée très rapidement afin de sécuriser ces principes pour les bénéficiaires du RSA. Elle a arrêté les mesures concrètes à prendre, en lien avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA), qui assurent le paiement des prestations. Ainsi, 40 000 bénéficiaires du RSA sur la Métropole, soit plus de 85 000 personnes au sein des foyers concernés, ont pu conserver, a minima, ce revenu de subsistance pendant la période de confinement.

À noter, que la même démarche a été mise en œuvre par Pôle emploi, pour les personnes bénéficiant d'une allocation chômage, en particulier la prolongation des droits des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Le coût total de ces mesures est estimé à environ 2,4 M€, pour un trimestre, à la charge de la Métropole.

PRÉVENIR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Durant la période de confinement, les faits de violences intrafamiliales se sont multipliés.

Les risques que courent les femmes et les enfants sont accrus. En effet, la cohabitation permanente est susceptible de déclencher un contexte de stress et d'aggraver des situations de conflit. Le gouvernement a mis en place un dispositif particulier de signalement afin d'éviter des drames : un SMS au 114, un appel au 3919 et un dispositif d'alerte dans toutes les pharmacies. L'action particulière de la Métropole se situe à deux niveaux.

Au niveau des MDM, les permanences téléphoniques permettent de diffuser les informations concernant les différents dispositifs existants et mis en place par les associations, les forces de police et le parquet. En outre le suivi des femmes, dont les difficultés étaient déjà connues, est réalisé par le biais d'appels téléphoniques. Au niveau central, Annie



Chavonnand (chef de service à la direction de la Protection de l'enfance), Karine Zimerli (responsable d'unité à la direction Habitat et logement) et Caroline Lopez (directrice Développement social et médico-social) participent à la cellule de coordination hebdomadaire, pilotée par la DDCS, afin de récolter les informations, être en lien avec les associations et les institutions qui portent la problématique et pouvoir, ainsi, répercuter les infos aux territoires. La Métropole s'est proposée pour apporter une aide logistique aux différentes associations, qu'elle subventionne habituellement, en fonction des besoins qu'elles ont pu formuler.

Odile Huiban, responsable de l'unité Affaires européennes au service Relations internationales (DEES), aux avant-postes de l'offensive métropolitaine face aux conséquences de la crise.

« Dès le début du confinement, les quatre agents de mon équipe se sont mis en ordre de marche pour aider les directions à affronter la crise sanitaire et ses répercussions tant sociales, qu'économiques sur le territoire métropolitain. Via nos réseaux professionnels, nous avons alimenté des mesures prises au sein de notre collectivité, les plateformes d'échanges de bonnes pratiques. Dans la mesure où celles partagées par nos villes partenaires nous paraissaient intéressantes à dupliquer localement, nous les avons adressées aux directions concernées. Depuis fin mars, aussi bien à Bruxelles qu'à travers de nombreuses réunions avec la Région et l'État, nous réalisons une veille active sur les axes de la relance européenne. Faire en sorte



que les projets métropolitains de réponse à la crise intègrent très en amont les tendances du nouveau modèle de développement décidé

par la Commission européenne est la meilleure façon de maximiser nos chances d'obtention de co-financements. »

Cédric Pathoux, chef d'équipe électromécanicien du secteur Centre, services usines, Direction adjointe de l'eau / **Gérald Rouaix**, chef d'équipe électromécanicien du secteur Nord

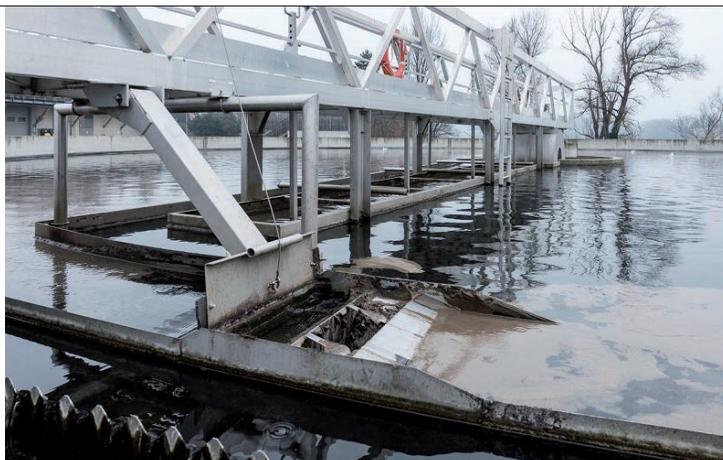
Cédric est chef d'équipe électromécanicien depuis 2004. Son travail consiste en l'exploitation et la maintenance des ouvrages, des stations de relèvement des eaux usées et des trémies routières.

« On se déplace durant la journée d'une installation à l'autre sur un territoire qui va de Givors au centre et au nord de Lyon. Les tournées sont organisées pour la maintenance par le chef d'équipe en fonction des remontées des sites mais nous devons la majeure partie du temps répondre en priorité aux premières urgences ».

Gérald travaille depuis 25 ans au service usine de la direction de l'eau.

« Mon métier est le même que Cédric mais nous travaillons différemment. Dans le secteur Centre, il gère les stations de relèvement, nous dans le secteur Nord, nous gérons les stations d'épuration ».

Pour eux, il y a surtout eu des changements dans l'organisation. Il y avait moins d'équipes pour gérer quotidiennement les 3 secteurs car moins de personnel présent. Un redécoupage des territoires a dû



être réalisé : « de fait, nous avons eu beaucoup plus d'installations à gérer ».

« Nos priorités ont été redéfinies, ajoute Gérald, et pour nous c'est le fonctionnement des stations qui primait, éviter les pannes et le rejet des boues ».

Des difficultés ? « Cela a été plus compliqué pour nous : une distance supérieure à parcourir tous les jours et aussi une moindre connaissance des installations et des particularités des autres secteurs.

De plus, la réorganisation a été faite très rapidement en début de

confinement, d'où la nécessité de s'adapter pour nous, non sans mal. On a connu une situation similaire avec H1N1 dans nos métiers, seulement on n'a pas su apprendre des erreurs passées et anticiper à minima la crise. Pour le Covid 19, on a la sensation de ne pas être préparé dans le service, que le manque d'anticipation nous met en difficulté. Pour une organisation plus juste, les agents d'exploitation devraient être plus écoutés et consultés afin de réunir des éléments plus précis sur notre quotidien ».

Nordine Brahma, chauffeur poids lourds, subdivision collecte sud

Chauffeur de BOM (benne à ordures ménagères), cela fait 12 ans que Nordine Brahma a intégré le Grand Lyon à Col sud.

Lors des tournées, les trois membres de l'équipage sont la plupart du temps dans la cabine, sauf lorsque les ripeurs effectuent la collecte des bacs.

« Dans la cabine, on était préoccupés, confinés tous les trois dans 1,5 m, équipés de masques et de gants. Le plus étrange c'est qu'on était tout seuls dans les rues le matin : un autre monde, pas de circulation, personne. D'habitude on ne nous voit pas vraiment sauf pour râler quand on bloque la circulation. Mais là, des personnes se mettaient aux fenêtres, ils nous soutenaient et nous encourageaient : énormément de remerciements, de bravos, de mercis.

En 12 ans je n'ai jamais eu autant de reconnaissance : des moments plein d'émotions. En plus il y avait les petits mots gentils sur les bacs... Ce soutien de la population c'était chouette car les gens se rendent compte maintenant de l'importance et de la difficulté de notre métier. Dès le premier jour on a eu les masques, des gants, du savon, des bouteilles d'eau et du gel. Notre responsable de subdivision a fait un super travail pour nous protéger. On était super bien équipés, on s'en rendait compte quand on voyait les agents des autres sociétés de collecte croisés au four (incinérateur) et qui n'étaient pas si bien pourvus que nous. Nos agents de maîtrise, les techniciens, notre responsable de subdi' ont vraiment pris soin de nous. C'était beaucoup plus détendu, il y avait moins de tension, les chefs



s'étaient assouplis sur le fini-parti... au moins pour cette période ! »

Florence Guigues, gestionnaire RH à la DR (délégation Ressources)

Florence s'occupe principalement de la paie des agents et intervient sur l'ensemble des questions RH (carrière, congés...) et la gestion administrative. Au sein de ce SRH, six gestionnaires ont chacun la responsabilité de 200 agents.

« Quelques jours avant l'annonce du confinement, explique Florence, notre responsable RH a réuni toute l'équipe durant une demi-journée afin de nous présenter notre plan de continuité d'activité et évoquer ensemble toutes les éventualités possibles ». Dès le départ, une organisation adaptée à la situation a donc été mise en place.

« Par chance, la moitié d'entre nous faisait déjà du télétravail et était donc équipée ». Deux collègues ont emprunté du matériel à des agents en congé maternité ou arrêt maladie tandis qu'un gestionnaire a continué, lui, à être présent dans le bâtiment M+M avec notre responsable le temps de pouvoir être équipé pour télétravailler.

« La grande difficulté des deux premières semaines a été de faire face à un flux de questions des agents et managers relatives à la crise. Et nous n'avions pas encore toutes les réponses... L'autre difficulté a été de collecter toutes les données pour savoir où se trouvaient nos agents et ce qu'ils faisaient. Nous



avons alors rapidement mis en place des tableaux de recensement d'information et pris contact avec les managers et les antennes de gestion. Ces derniers appelaient leurs agents chaque jour et nous renvoyaient des tableaux actualisés avec la situation de chacun (travail, télétravail, ASA, congé, maladie...) ». Florence avoue que la charge de travail a été considérable, d'autant que, n'ayant pas accès à l'ensemble du matériel habituel, les conditions de travail ont été plus difficiles que d'habitude et ont nécessité une profonde adaptation. Pourtant dans la tourmente il y a eu des

embellies : « Depuis le début du confinement, pendant les quatre jours consacrés aux contrôles de paie, nous avons fait chaque matin des points en visio-conférence de 15 min avec la DRH. Ces points ont été extrêmement efficaces, car nous avons pu faire toutes nos alertes en direct et gagné ainsi beaucoup de temps. Perdureront-ils après le confinement ? ». Quant aux relations avec les managers ?

« Nos échanges ont été plus agréables qu'avant. Tout le monde a fait preuve de beaucoup de bienveillance ».

Anne Quesne-Duvernois, rédacteur au service Marchés de la direction Ressources DDUVCV, télétravailleuse dépossédée de l'open space.

NOSTALGIE DE L'OPEN SPACE

« Heureusement que le vendredi 13 mars, j'ai demandé un VPN* ! Obtenu dès le 16 mars, il m'a permis d'avoir accès à distance à notre logiciel métier ainsi qu'à la plateforme de dématérialisation. En revanche, ne pouvant accéder au serveur partagé du service, je travaillais sur mon ordinateur, puis envoyais mes documents à un collègue pour qu'il les range sous « L ». La manipulation était chronophage, mais comme ma concentration est meilleure à la maison qu'en open space, mon activité n'en a pas pâti. Ces aspects techniques mis à part, ce sont les suspensions de chantiers qui m'ont le plus impactées. J'ai dû établir des ordres de service d'ajournement, qui se sont ajoutés à ma charge de travail normale. Pour le lancement de nouvelles procédures, la difficulté était double. Il fallait non seulement se renseigner sur la capacité des entreprises à répondre, mais, comme le deuxième tour des élections métropolitaines avait été reporté, savoir aussi ce qui juridiquement était possible. Pour résoudre ces points réglementaires, les notes établies par le service Commande publique fédéral m'ont été d'un grand secours. En ce qui concerne le reste de mon activité, tout s'est bien



déroulé. Les appels téléphoniques et les « visios » organisées avec certains opérationnels ont juste remplacé les contacts physiques. Pour échanger de façon informelle, nous avons créé entre collègues un groupe WhatsApp qui a rompu ma solitude de télétravailleuse dépossédée de l'open space. Et même si la découverte imposée du télétravail m'en a rendue adepte, je ne songe pas à terme en faire plus d'une journée par semaine. Le plaisir du travail, outre mes missions, c'est aussi de rencontrer des gens ! »

*VPN : La connexion VPN permet à tout utilisateur un accès simple au système d'information de la Métropole, depuis un poste informatique externe.

Carole Miquet, sage-femme de PMI et au CPEF Secteur de Givors

Elle exerce le métier de sage-femme depuis 36 ans. Après avoir travaillé dans le secteur privé, elle a rejoint le service public en 2003 et la Métropole dès sa création.

« Je partage mon temps de travail entre le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) de Givors et le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans la MDM de Givors. Au CPEF, mon travail est centré sur le suivi médical de grossesse, les tests de dépistage des infections sexuellement transmissibles, la réalisation des tests de grossesse et l'accompagnement des personnes vers la poursuite ou l'interruption volontaire de la grossesse. En MDM, j'accompagne les futures mamans en leur proposant des services prénataux tout au long de leur grossesse. Ces actions de prévention peuvent être réalisées à leur domicile ou au sein de la MDM et s'exercent dans le cadre d'un travail en réseau avec les maternités, les



médecins traitants et les hôpitaux ». Afin de respecter les mesures de confinement, elle a travaillé depuis son domicile en assurant, par téléphone, un accompagnement des futures mamans. J'ai ainsi organisé un rendez-vous téléphonique hebdomadaire avec chacune d'entre elles. « Paradoxalement, depuis le début du confinement, j'ai eu plus de contacts qu'avant avec certaines des femmes que j'accompagne. En effet, je les appelle maintenant au moins une fois par semaine, alors qu'avant je ne les voyais parfois qu'une fois par mois ! »

Corine Hooge,
Réserviste



Corine Hooge travaille à la Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) où elle s'occupe du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. Un quotidien fait de beaucoup de présence au bureau et de nombreuses réunions.

Elle n'avait pas une grande habitude du télétravail alors qu'elle bénéficiait d'un VPN* depuis plusieurs années et qu'elle avait déjà eu l'occasion de travailler depuis son domicile pour boucler un dossier urgent ou lorsque des impératifs familiaux l'empêchaient de se rendre au bureau. Le brutal confinement a bouleversé ses habitudes. « Au départ, j'avais des dossiers à terminer et puis j'avais emporté un certain nombre de choses à lire pour m'avancer dans mes travaux. Au fil des jours, mon volume d'activité a baissé notamment car les directions avec lesquelles je travaillais se sont concentrées sur les chantiers urgents ». Comme de nombreux collègues elle a postulé pour faire partie de la réserve. « J'ai rapidement pris conscience que mes missions quotidiennes étaient beaucoup moins prioritaires que d'autres missions, en cette période de crise qui rebat les cartes pour tout le monde ».

* Réseau privé virtuel - Virtual Private Network : système permettant de créer un lien direct entre des ordinateurs distants, qui isole leurs échanges du reste du trafic se déroulant sur des réseaux de télécommunication publics.

Frédéric Duret, chef d'équipe, Parc de Lacroix-Laval



Les gardes effectuent un service d'information et de surveillance. Dans l'équipe des gardes, il y a deux groupes : l'un à Parilly et l'autre à Lacroix-Laval. Leurs principales missions sont la prévention, l'intervention auprès du public, la surveillance et le respect du règlement.

« Nous sommes trois à avoir pu continuer à exercer à Lacroix-Laval, explique Frédéric Duret, en roulement avec présence d'un garde chaque jour. Le parc a été physiquement fermé par des barrières avec des affiches d'information. Nous avons tous les jours vérifié que tout était en ordre. Malgré cela, certains se sont

aventurés dans le domaine. Nous sommes allés à leur contact pour leur rappeler les règles, la fermeture du parc, le confinement et les gestes barrières...

Petit à petit, on a obtenu des équipements (gants et masques). Au début on s'était débrouillé notamment avec les kits de secours que nous avons ici. Par ailleurs, l'équipe changeant chaque jour, tous les soirs les véhicules et le matériel étaient désinfectés. Quand on discutait, les gens étaient pour la plupart compréhensifs. Nous avons surtout été dans l'explication. Parfois les gens ne réalisaient pas vraiment pourquoi se balader en cette période pouvait être problématique. Alors nous

avons développé de bons arguments pour leur faire comprendre que si chacun raisonne comme ça, juste un ou deux finissent par être nombreux à se promener dans le parc, augmentant ainsi les risques de propagation du virus.

Un jour, on s'est retrouvé avec un groupe d'une dizaine de personnes venues faire une partie de pétanque dans le parc ! Après discussion, ils ont compris leur bêtise et sont repartis, peut-être un peu gênés et honteux quand même... Durant cette période nous avons un peu diversifié notre travail en arrosant les plantes pour rendre service aux jardiniers ou encore nous occupant des animaux du parc ! »

Gaëlle Favre et Christine Lachaud, coordonnatrices éducatives à l'IDEF

Gaëlle et Christine sont coordonnatrices éducatives à l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF), en charge de l'accueil d'urgence des mineurs en danger. Gaëlle s'occupe des groupes de pré-ados de 11 à 14 ans et Christine des jeunes enfants entre 3 et 6 ans.

« Nous intervenons en soutien auprès des équipes éducatives et assurons l'interface entre le chef de service et les éducatrices. Notre mission est de porter le projet du jeune et de faire en sorte que son séjour à l'IDEF se passe le mieux possible ». À l'annonce du confinement elles ont été obligées d'accélérer les orientations. « Tout s'est fait un peu dans la précipitation ». Certains enfants ont été placés plus tôt que prévu dans les foyers ou les familles d'accueil auxquels ils étaient

destinés. Les décisions ayant toutes été prises dans l'intérêt des enfants.

« Nous avons également organisé le retour des enfants dans leur famille lorsque cela était possible, souligne Gaëlle Favre, et lorsque nous étions certains que ces retours ne représentaient aucun danger pour l'enfant ». Un vrai travail collaboratif a été accompli entre les équipes de l'IDEF et les travailleurs sociaux en MDM pour maintenir un lien avec ces familles en leur téléphonant régulièrement pour prendre de leurs nouvelles. Tous les enfants qui étaient en danger ne sont bien évidemment pas retournés dans leur famille.

« Nous avons accueilli moins d'enfants, mais c'étaient des enfants en grande souffrance, plus difficiles à gérer et qui nécessitaient un accompagnement quasi-individuel. Il nous a fallu revoir toute notre organisation.



Pour l'encadrement des 11-14 ans, les éducatrices ont été réparties différemment dans les groupes et leur temps de travail a été réduit à 3 jours par semaine afin d'éviter l'épuisement professionnel ».

Et maintenant ? « Ce confinement va révéler des situations compliquées dans les familles. Nous allons devoir faire face à l'arrivée d'un flux important d'enfants. Comment va-t-on le gérer?... »

Eveline Prudhomme-Latour est responsable du service social de la Métropole, qui comprend trois assistantes administratives et huit assistantes sociales, chargées d'accompagner les agents confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles.

« Dès l'annonce du confinement, nous n'avons plus accueilli physiquement les agents dans nos locaux. Nous avons mis en place une organisation qui nous a permis de

prendre en compte les demandes des agents par téléphone ou par mail, les assistantes sociales étant en télétravail la majeure partie de leur temps.

La limite de l'exercice de leurs fonctions était que les dossiers des agents sont uniquement accessibles dans nos locaux afin de garantir le secret professionnel. Pour cette raison, il y a toujours eu un binôme sur place composé d'une assistante sociale, différente chaque jour, et de moi-même.

Nous avons observé une forte baisse des demandes.

Cette période de calme nous à amener à nous poser énormément de questions quant à l'après-confinement. Va-t-on devoir faire face à une explosion des sollicitations ?

Les personnes qui nous ont contactés ont toujours conclu en écrivant « Prenez soin de vous ! ». Les rôles ont été inversés : d'habitude, c'est nous qui leur écrivions ces mots ! »

Alain Puricelli, responsable MOI* (Moyens-Organisation-Informatique) de la délégation Développement solidaire, habitat, éducation (DSHE).

Être MOI en période de confinement, c'est, autant que faire se peut, assurer aux agents les besoins matériels et logistiques de travailler à distance. Mais aussi, pour ceux restés en contact avec le public, leur apporter des conditions sanitaires sécurisées pour exercer leurs missions sereinement.

Comme dans chaque délégation, cette équipe MOI sert d'interface entre les agents et les services centraux dans deux domaines : l'informatique et la téléphonie d'une part et les moyens généraux et suivi des locaux d'autre part.

Dès l'annonce du confinement, cette équipe s'est mobilisée afin que les trois mille agents de la délégation - un tiers de l'effectif métropolitain - répartis sur soixante-six Maisons de la Métropole (MDM) et plus de soixante-dix collèges, travaillent à distance dans les meilleures conditions. Les compétences exercées par la délégation exigeaient, en effet, un haut niveau de continuité de service. « Couvrant le champ étendu de la solidarité publique, souligne Alain, nos agents devaient être en capacité d'accompagner les personnes âgées, traiter les situations de précarité ou d'aide sociale à l'enfance, mais également de poursuivre des vaccinations en Protection Maternelle et Infantile (PMI), etc. Avant même le début du confinement, nous avions pu fournir aux agents des équipements et des accès informatiques fiables. Pour cela, les acquis métropolitains du télétravail nous ont été précieux. Les deux premières semaines du confinement nous avons ainsi récupéré



les listes des agents indispensables au plan de continuité d'activité (PCA) auprès de chaque direction ».

Concernant la téléphonie, la réception des appels des usagers a été sécurisée. Dès le 16 mars, chacun des onze territoires avait identifié la MDM qui assurerait la permanence téléphonique quotidienne. Le renvoi des standards vers ces sites a été rapide. En ouvrant la possibilité de renvoi d'appels depuis les téléphones fixes vers tout numéro externe, la DINSI a facilité la communication entre collègues éloignés les uns des autres.

« Avec la DINSI, nous avons, en outre, éliminé toutes les situations potentielles de blocage des acteurs clés en augmentant systématiquement la capacité de leur messagerie pour qu'elle ne soit pas saturée, le forfait data de ceux qui sont dotés de smartphone est déployé des outils de visioconférence chaque fois que nécessaire. Au côté de la DINSI, nous avons

épaulé les agents dans l'apprentissage à la connexion et le télétravail, en mode parfois dégradé, afin qu'ils maintiennent un lien avec la Métropole et leurs collègues. Le renfort mis en place par la DINSI et le service de Communication interne mi-avril nous a toutefois soulagé. Il a mis en lumière les difficultés numériques rencontrées par nombre de nos agents qui manquaient d'informations élémentaires pour être autonomes sur leur poste de travail. J'ai été surpris d'apprendre que, parmi le personnel de la DSHE, un certain nombre ignorait l'existence et le rôle d'un service MOI : du travail de communication en perspective ».

Pour ce qui est du volet logistique et bâtiments avec la DPMG, le traitement du courrier et l'entretien des locaux, via une organisation spécifique ont été gérés.

* L'équipe MOI de la DSHE est constituée de treize agents.

PRÉSENCE, ASA, & TÉLÉTRAVAIL...

DES POSITIONS ADMINISTRATIVES INÉDITES GÉNÉRÉES PAR LA CRISE COVID-19

Dès le début du confinement la Métropole a activé son plan de continuité d'activité (PCA).

Trois catégories ont été créés :

- les agents dont la présence était nécessaire sur le terrain, comme par exemple les agents de la collecte, certaines activités en lien avec les usagers,
- ceux qui pouvaient continuer leur activité depuis leur domicile en télétravaillant avec le matériel fourni par l'administration ou leur propre outil (en utilisant sign&go ou un certificat) et enfin
- ceux placés en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) du fait de leur situation personnelle (garde d'enfant ou maladie par exemple).

Aucune ASA pour cause de pandémie n'existait dans les textes. Pour une bonne raison : personne n'imaginait connaître une telle crise sanitaire...

Jusqu'alors deux types de modalités principales d'ASA existaient :

- l'exercice des mandats syndicaux ou locaux, juré d'assises, témoin devant le juge pénal...
- les événements familiaux, fêtes religieuses et événements de la vie courante, laissés à l'appréciation des pouvoirs locaux.

Face à l'allongement de la durée de confinement, les communautés de communes, les villes ou les départements, les régions et bien sûr la Métropole de Lyon ont été contraints de réadapter leur plan de continuité d'activité (PCA) tout en anticipant, dans la mesure du possible, la suite des événements.

Ainsi de nouveaux motifs d'autorisations spéciales d'absence ont été déclinés :

- COVID-19 garde enfant,
- COVID-19 service fermé,
- COVID-19 maladie chronique/RQTH,
- COVID-19 aidant familial,
- COVID-19 agent confiné.

Ces cinq motifs ont été rendus disponibles dans l'application TEMPRO qui, depuis le 7 janvier dernier a remplacé l'atelier des congés et permet désormais à chaque agent de :

- consulter ses compteurs de congés,
- déposer ses demandes de congés et autorisations exceptionnelles d'absence, de façon dématérialisée et avec mise à jour automatique dans son agenda Outlook,
- visualiser son planning ou celui de l'équipe,
- se connecter à distance à partir d'un smartphone, d'une tablette ou ordinateur personnel,
- et en 2021, gérer toutes les étapes du Compte épargne temps (CET), alimentation et utilisation.

Un dernier motif a été créé pour cette période particulière, le «Télétravail COVID-19 ». L'usage récent de TEMPRO n'était pas encore suffisamment ancré dans les habitudes de chacun, d'où quelques difficultés pour suivre la situation administrative des agents en temps réel. En effet, si le télétravail a représenté la part la plus importante des agents qui se sont signalés sur TEMPRO (c'est normal de la part de personnes rompues à l'usage de l'informatique), beaucoup de situations d'agents restaient encore à confirmer mi-avril.

Télétravail... une transition accélérée

SEPTEMBRE 2018
À SEPTEMBRE 2019 :

140 AGENTS
EXPÉRIMENTENT LE TÉLÉTRAVAIL

SEPTEMBRE 2019
À MARS 2020 :

PRÈS DE **700** AGENTS
VOLONTAIRES ET ÉQUIPÉS
POUR TÉLÉTRAVAILLER

AVRIL 2020 :
LA CRISE COVID
A ACCÉLÉRÉ
LE DÉPLOIEMENT
AVEC AU TOTAL

1800
CONNEXIONS
RECENSÉES PAR LA DINSI
AU CŒUR DE LA CRISE



UNE TASK FORCE AU SERVICE DES AGENTS

Quels que soient leur situation administrative, leur équipement (ordinateur, smartphone ou tablette) et le type d'accès internet, toutes et tous ont la possibilité d'accéder à Comète, à leur boîte mail professionnelle et à d'autres applications (Tempo, centre de documentation...), sans certificat !

Si la plupart des agents a pu se connecter aux outils d'information métropolitains, d'autres rencontrent des difficultés.

Or dans cette période de crise, permettre aux équipes de garder le lien avec la collectivité est essentiel. C'est pour cela qu'une permanence téléphonique d'aide à la connexion des agents aux outils informatiques métropolitains a été mise en place sur presque 2 semaines.

Une permanence téléphonique, composée du CIM (centre informatique de la Métropole) et d'agents de la Métropole, a assuré l'accompagnement de celles et ceux qui avaient besoin d'aide pour se connecter aux outils.

UNE CELLULE DE CRISE FÉDÉRALE

Durant la période de confinement, tous les jours à 8h30 précises, une cellule de crise s'est réunie pour faire le point sur l'évolution quotidienne de la situation et ajuster les dispositifs permettant de répondre au mieux aux urgences et aux besoins des habitants.

Cette cellule, présidée par Olivier Nys, directeur général, a regroupé une vingtaine de personnes représentant les différentes délégations, le cabinet du Président et les directions transversales et supports (DPMG, DINSI, RH dont médecine du travail, communication interne et externe, mission coordination des services). Les directions ressources ont très fortement été mobilisées pour adapter les modalités de travail (télétravail entre autres) et assurer la sécurisation des agents dont la présence physique est essentielle. Afin de respecter les mesures de confinement, tous ces membres se sont réunis via une visioconférence. L'objectif de cette cellule a permis de faire le tour des actualités de chaque délégation pour partager les informations et identifier les sujets prioritaires à traiter, réfléchir collectivement aux meilleures solutions et apporter les arbitrages nécessaires à la réalisation des missions de services publics indispensables. C'est par exemple dans ce cadre qu'a été abordé le sujet essentiel des équipements de protection individuelle (EPI) dont



font partie les masques, nécessaires à la sécurisation des agents sur le terrain. Elle a permis en outre d'engager et de coordonner de nombreuses actions significatives, telles que la création de la réserve métropolitaine la mise en place d'un dispositif d'accompagnement psychologique des agents, le lancement d'un travail sur un guide du manager à distance ou encore l'actualisation quotidienne des informations aux usagers de nos services publics et habitants de la Métropole. Cette cellule a également tenu un rôle essentiel dans la transmission d'informations en interne, la remontée des besoins du terrain et l'animation des collectifs à distance. Et puis au fil des jours, la philosophie de cette cellule a changé. Les urgences ayant été réglées, elle a plus souvent abordé les thèmes de l'après-confinement pour préparer un retour à l'activité.

LE CONSEIL DE L'URGENCE

Afin de prendre en urgence des décisions pour soutenir l'économie, le Conseil de Métropole s'est réuni pour la première fois de son existence en vidéo conférence, les conseillers étant confinés à leur domicile.

Sur la Métropole, plus de la moitié des entreprises interrogées affichent une perte de chiffre d'affaires supérieure à 50 % et 69 % des entreprises ont recours au chômage partiel. Les commerces, les secteurs du tourisme, de la culture, des loisirs et de l'évènementiel sont les plus durement affectés du fait de la fermeture administrative des lieux accueillant du public (près de 13 000 commerces concernés par exemple). Plusieurs mesures avaient déjà été prises très rapidement, notamment pour accélérer le paiement des prestataires de la Métropole. Le plan de continuité d'activité de la collectivité avait ainsi intégré l'objectif du maintien d'un traitement efficace de la chaîne comptable. Depuis le début du confinement à fin avril, plus de 10 300 mandats avaient été émis pour l'ensemble de la Métropole, pour un montant de 268 M€. En outre, les délais de paiement par rapport au mois de février 2020 étaient passés de 23 à 17 jours. Par ailleurs, la Métropole avait choisi de prolonger la durée des marchés rendus nécessaires par l'état d'urgence, et procéder à l'extension de délais d'exécution de marchés. En outre, lorsque le titulaire d'un marché était dans l'impossibilité d'exécuter tout ou partie d'un bon de commande ou du marché, il n'a pas été sanctionné et on ne lui a pas appliqué des pénalités, ni engagé sa responsabilité contractuelle. Un plan d'aides économiques



d'urgence de 100 millions d'euros pour soutenir à la fois les très petites entreprises, les associations, les acteurs du tourisme ou encore les étudiants a donc été voté lors de ce Conseil exceptionnel. Des mesures immédiates ont été décidées pour soulager les trésoreries des petites entreprises et sauver celles en grande difficulté. Cela va se traduire par le versement de 1 000 euros par mois à chaque entreprise du territoire éligible au Fonds de Solidarité Nationale mis en place par le gouvernement. Il s'agit d'éviter la faillite d'environ 48 000 entreprises. Des mesures sectorielles prévoient le report du recouvrement des reversements de la taxe de séjour et l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 651 206 euros à l'Office du Tourisme pour compenser l'annulation des cotisations 2020 de ses adhérents. Des mesures d'accompagnement et de solidarité ont également été votées, notamment le versement de 200 000 euros aux associations impliquées dans la gestion de la crise. Enfin, 500 000 euros seront consacrés à l'achat de matériel informatique pour les étudiants en grande précarité.



LA REPROGRAPHIE MOBILISÉE

La reprographie est un service qui a été mobilisé dans le cadre du plan de continuité d'activité pendant la période de confinement. Les agents sont ainsi restés mobilisés à tour de rôle.

L'activité principale qui a été conservée est celle de l'édition des IODAS lettres chèques et de la mise à disposition des bons de secours pour le compte de la DSHE. En effet, il était impossible d'interrompre ces envois. Pour un bon fonctionnement dans le circuit de distribution, un lien étroit s'est instauré avec le courrier et Epicentre. La reprographie a, entre autres, été mobilisée pour l'impression en nombre des étiquettes des flacons de gel hydro-alcoolique distribués aux services et aux communes de la Métropole. Il a fallu être réactif car cette action a été réalisée dans un temps très court.

LE SERVICE DE COORDINATION TERRITORIALE AU SEIN DE LA DRTU



Dès le début du confinement l'équipe de la Coordination territoriale de la DRTU s'est organisée en télétravail, même si certains agents n'étaient pas encore équipés.

Au fil des jours, ses missions ont été adaptées à l'évolution des situations d'urgences sanitaires communales. Entre autres actions, en collaboration avec Épicentre, ce service avait organisé en urgence deux livraisons de 1400 litres de gel hydro-alcoolique pour les communes qui en réclamaient. Cette réactivité a été rendue possible grâce aux liens que les coordinateurs territoriaux ont tissé depuis longtemps avec les Directeurs généraux des services et leurs équipes mais aussi grâce aux contacts réguliers que les coordinateurs assurent avec les membres des équipes de proximité que sont les DTSU (directeurs de territoires des services urbains), les développeurs urbains, les directeurs de MDM et les développeurs économiques.

CONTINUITÉ DE SERVICE : UNITÉ LOGISTIQUE VÉHICULES LÉGERS

« L'atelier mécanique a garanti un service minimum, rapporte Guillaume Cerdan, responsable de cette unité. L'objectif, en cas de panne, a été de trouver des solutions de prêt de véhicules et d'effectuer des travaux d'urgence si nécessaire pour les bénéficiaires. L'ensemble des travaux correspondant à la maintenance préventive et tous les gros travaux ont été momentanément reportés ».

Le suivi du parc de véhicules, la gestion du carburant, des contraventions, des commandes de véhicules ont été gérés par Laure Deharbe, gestionnaire administratif, en télétravail. L'ensemble des agents administratifs se tenant à disposition en cas de besoin.

L'atelier avait mis en place un fonctionnement automatisé des portes du site (afin d'éviter les contacts avec les poignées) et un espace de confinement avait été imaginé devant la banque d'accueil. Autre mesure barrière, la prise en charge des véhicules devant être dépannés se faisait 24 heures après la dépose du véhicule pour ainsi prendre en compte la durée de vie hypothétique du virus. La mise en place d'un roulement avec des petites équipes a permis de répondre aux besoins de la Métropole, tout

en minimisant les contacts des agents et leur temps de présence au travail (environ 3 à 4 jours sur 15 jours). Le garage officiel, quant à lui, a principalement assuré les déplacements du Président.



ÉPICENTRE : CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA PROTECTION DES AGENTS

Situé 12 avenue Roger Salengro à Vaulx-en-Velin Épicentre, fournisseur d'équipements de protection individuelle pour les agents, a été au cœur du plan de continuité d'activité (PCA).

« **L**e 23 mars, mon adjoint ayant été diagnostiqué positif au Covid-19, j'ai immédiatement instauré un roulement au sein des équipes. Pour garantir le maintien en bonne santé des douze personnes restantes, il leur a alors été demandé de ne venir travailler qu'une semaine sur deux » explique Laurent Primault, responsable d'Épicentre.

Le ton est donné, l'établissement chargé d'acheter, fournir et nettoyer les équipements de protection individuelle des agents, mais aussi d'approvisionner en produits d'entretien, a, dès le 16 mars, fait preuve de réactivité et de pragmatisme. Résultat : les services métropolitains assurant la continuité de service sur le terrain (collecte, nettoyage, voirie, personnels administratifs, techniques ou du social, etc.) ont toujours été et seront toujours dotés en quantité suffisante d'équipements et de matériels leur garantissant un travail sans risques de contamination.

Cette réponse efficace de la plateforme logistique d'Épicentre est autant due à l'adaptabilité de son organisation qu'à sa capacité d'anticipation. En effet, prévoyance oblige, « le magasin du Grand Lyon » disposait déjà de stocks à même de faire face à une pandémie sanitaire. C'était le cas, par exemple, pour les surlunettes, surbottes, gants et plusieurs masques. « Nous avons pas mal de FFP3 que nous distribuons habituellement aux agents de stations d'épuration. Il en était de même pour les FFP2 d'ordinaire destinés aux soudeurs et les FFPI, généralement fournis aux cantonniers pour les protéger des pollens. Cependant, il y a un mois et demi, quand la province de Wuhan était complètement confinée, en accord avec ma hiérarchie, j'ai pris les devants et appelé mes fournisseurs pour acheter tous les masques qu'ils détenaient en magasin. Cela représentait un stock de deux à trois ans en temps normal. Toutefois, le risque en valait la chandelle car, nous avons pu assurer les prestations sans crainte de pénurie » souligne Laurent. En revanche, en matière de masques chirurgicaux, Épicentre n'en avait aucun, les services sociaux utilisant encore leurs propres stocks. Ils en ont donc acquis dès fin février. Vingt-mille ont déjà été reçus et un million et demi vont l'être prochainement. Ce ne sera pas de trop car, chaque semaine, plus de 1600 masques ont été fournis rien que pour les agents de la délégation Développement urbain et cadre de vie (DDUCV) et cela va aller crescendo, compte tenu des mesures sanitaires grandissantes, donc des besoins au sein des délégations. À cet effet, la distribution des masques est adaptée. Par exemple, les FFPI ne sont actuellement pas donnés aux cantonniers car gardés en réserve à Épicentre, dans l'attente des masques chirurgicaux. Cela dans le but et l'attente que le stock normalement destiné aux agents de la collecte puisse faire la maille avec les masques chirurgicaux si la Métropole venait à en manquer pour les activités du PCA. Pour ce qui du précieux gel hydro alcoolique, la parade



a, là aussi, été rapidement trouvée. Deux mille litres ont été commandés mi-mars et réceptionnés.

Pour assurer au mieux ses missions, Épicentre a joué collectif. Un important travail a été effectué avec d'autres services, qu'il s'agisse de la Communication interne qui a confectionné des stickers spécifiques ou encore du service Ressources humaines de la Délégation aux Ressources (DR) qui a contacté les personnes de la réserve métropolitaine. Ces dernières ont donné un coup de main pour coller les stickers et remplir les récipients de gel. Mais l'esprit de solidarité ne s'est pas arrêté là ! En faisant don à la Métropole de cent mille masques, notre ville jumelle Canton a mis la main à la pâte ! Les masques chinois ont été réceptionnés le 21 mars à une heure du matin, avant d'être remis à l'Agence Régionale de Santé (ARS), via un chauffeur de l'unité Aménagement-déménagement de la DPMG.

RECENSEMENT DES BESOINS REMIS À PLAT ET DÉJÀ DES ENSEIGNEMENTS À TIRER POUR L'APRÈS

« Côté recensement des besoins, on s'est également organisé différemment. Dans les premiers temps, mon téléphone n'arrêtait pas de sonner. Les commandes abondaient de partout, sans discontinuer » confie Damien Carret, responsable du magasin. Pour y remédier, un recensement hebdomadaire des équipements a été instauré. Cette centralisation des demandes a facilité la planification du travail des magasiniers et livreurs, même si, en raison de l'effectif réduit, l'activité s'avérait à flux tendu. Aussi, lors des indispensables pauses pour reprendre souffle et même si répartie aux quatre coins de la pièce - mesures de distanciation sociale obligent ! -, l'équipe prenait des nouvelles du collègue contaminé et cogitait déjà sur l'après. Outre la constitution de stocks de sécurité exigeant des locaux pour les entreposer, il serait bien qu'Épicentre puisse recourir à une équipe de réserve formée, le référencement du matériel, le circuit des tournées, etc., ne s'improvisant pas. En attendant un retour de l'activité « à la normale » et les nécessaires décisions concernant les mesures préventives pour l'avenir, le collectif de travail reste plus que jamais soudé pour combattre le virus ennemi. Bravo à eux pour cette implication sans faille.

GRECO : TOUJOURS OPÉRATIONNEL

Le centre d'information et de contact (GRECO) de la Métropole de Lyon gère habituellement l'ensemble des réclamations, signalements et demandes d'utilisateurs principalement liés à l'espace public.

Comme beaucoup, le centre d'information et de contact a été pris de cours par les événements. « Des agents de notre collectif ont été suspectés d'être infectés par le COVID-19 et d'autres contraintes de rester chez eux pour garder leurs enfants. En trois jours, nous sommes passés de seize à quatre conseillers ! », rapporte Frédéric Couty, responsable du centre. Il a donc fallu mettre en œuvre immédiatement, puis adapter le plan de continuité d'activité du service tel qu'il avait été formalisé le 13 mars.

La première semaine après l'annonce du confinement a été un peu chaotique et le stress omniprésent au sein de ce collectif. Le télétravail n'étant normalement pas éligible pour les métiers de l'accueil téléphonique, aucun des conseillers n'était en mesure de travailler depuis son domicile. Pourtant, grâce à l'efficacité des équipes informatiques, tout le monde a été équipé en un temps record pour que 75% de l'équipe puissent télétravailler. Cette nouvelle organisation, ainsi que la définition de règles d'utilisation des locaux pour les cinq agents restants sur le site ont permis de rassurer tout le monde.

En temps normal, 55% des demandes faites auprès du centre sont traitées par téléphone et 45% par mail.



Durant cette période, les trois ou quatre conseillers présents ont assuré l'intégralité de l'accueil téléphonique, tandis que leurs collègues en télétravail s'occupaient de la gestion, de la qualification et du traitement des demandes transmises par mail et via toodego, le guichet numérique. À souligner que le volume de demandes a chuté de 40 à 50% car, confinement oblige, il y avait moins d'utilisateurs dans les rues, moins de chantiers en activité et donc moins de signalements.

En complément de ses missions habituelles, l'équipe de Frédéric Couty s'est engagée à répondre aux questions des entreprises concernant le fonds d'urgence créé par la Métropole pour soutenir les entreprises du territoire pendant cette crise sanitaire. Depuis le lancement de cette opération, près de 150 mails ont ainsi été traités quotidiennement par les conseillers sur ce sujet.

QUAND LE NETTOIEMENT S'EST ADAPTÉ

Durant la période de confinement les missions des équipes de nettoyage ont été adaptées à la situation. Des équipes qui ont assuré un service minimum, adapté au taux de salissure, afin d'exposer le moins d'agents possible.

« Nous avons dû, dans un premier temps, faire face à la réduction des effectifs disponibles, explique Yvon Perez, responsable de la subdivision de nettoyage Net Centre-Est (qui gère les zones de Lyon 3^e, 6^e, 7^e, 8^e). En effet nous avons notamment du personnel en ASA maladie chronique, garde d'enfants de moins de 16 ans et confinement.

Dans le même temps, de fait, la salissure des rues était plus faible durant cet épisode. Nous avons donc organisé nos équipes avec un roulement pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui travaillent sur le terrain et s'exposent, chaque agent prenant son poste une semaine sur quatre entre le 17 mars et le 27 avril.

À cette époque, traditionnellement nous éliminons les pollens allergisants, comme les bourres de platanes qui s'accumulent au sol. D'habitude nous utilisons des souffleuses pour les rassembler. Là, en raison de l'épidémie, les souffleuses ont été interdites. Nous avons donc modifié nos pratiques en mouillant ces pollens à la lance et en les ramassant manuellement ».

Une autre mission a consisté à désinfecter le mobilier

urbain dans les zones de fort passage, notamment le long des lignes de transport en commun et dans les secteurs sensibles : proximité des hôpitaux, gare de la Part-Dieu, place Gabriel Péri, place Jean Macé.

« Nous avons utilisé les services d'une entreprise spécialisée pour remplir cette mission. Le choix a été fait de ne désinfecter que les points de contact : bancs, abribus, barrières, rampes d'accès... Sur le territoire de la Métropole, nous n'avons, en effet, pas fait le choix d'une désinfection généralisée des rues pour éviter de polluer les nappes phréatiques ».

Par ailleurs, les prestations externalisées aux entreprises privées ont été maintenues (sauf nettoyage des marchés alimentaires et forains supprimés sur la ville de Lyon).

Si les salissures des voies publiques ont été moindres du fait du confinement, en revanche, les dépôts sauvages se sont multipliés. Et ils étaient le fait des ménages et non des artisans comme c'est plus habituellement le cas.

« J'ai remarqué que durant cette période et malgré les difficultés, notamment un manque chronique de masques, tous mes agents ont été fortement mobilisés et ont toujours répondu présent », tient à souligner Yvon Perez.



DES AGENTS SOLIDAIRES : ZOOM SUR LA RÉSERVE MÉTROPOLITAINE



Dès les premiers jours du confinement, la Métropole a proposé la création d'une réserve métropolitaine afin d'assurer au quotidien les missions essentielles à la population sur notre territoire. Sur la base du volontariat, ce sont plus de 260 agents métropolitains qui ont fait la démarche de s'inscrire à partir du formulaire, mis en ligne sur Comète dès le 24 mars dernier. La majorité des inscriptions s'est faite dès la 1^{ère} semaine démontrant ainsi la forte mobilisation de nos agents, l'esprit de solidarité et la volonté de se rendre utile.

À ce jour, 12 missions très diverses ont été proposées par les services, mobilisant plus de 80 agents, sur site ou en télétravail.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

N'étant pas équipée pour le télétravail, Claudie Arnould, géomaticienne au service Voirie Végétal Nettoyement (VVN/DDUCV) a commencé la période de confinement en ASA garde d'enfant. Voulant se rendre utile, elle a commencé à chercher comment apporter de l'aide près de chez elle. En parallèle, le Président de la Métropole lançait la réserve métropolitaine. « Je me suis inscrite le jour même ! raconte Claudie, j'ai très vite été contactée pour aider à organiser des circuits de livraison, pour livrer masques et gel hydroalcoolique auprès des services d'aide à domicile (SAAD) ». Comme la majorité des agents participant aux missions de la réserve, Claudie a eu le sentiment de donner un vrai sens au service public : « lorsque j'arrive avec les masques et le gel, les sourires et la reconnaissance qui me sont offerts me confirment, si besoin est, que cette mission est importante pour ces petites structures. »

Clémentine Perrot, webmestre au service communication interne a réalisé une mission auprès de la DINSI, pour aider les agents à résoudre leurs problèmes de connexion : « Après de longues semaines en télétravail, c'est plutôt sympa de pouvoir dialoguer avec d'autres agents de la Métropole, différents des collègues habituels. Les agents que j'ai eu la chance d'avoir au téléphone étaient très

bienveillants et patients surtout quand je leur disais que ce n'était pas mon métier d'origine de faire du support informatique. Cela m'a aussi permis de voir les disparités entre les équipements des agents : certains disposaient de tout l'équipement fourni par la Métropole (ordinateur, téléphone) pour télétravailler, alors que d'autres travaillaient avec leur équipement personnel pas forcément paramétré pour un usage professionnel. Pour moi, il était très important que les agents arrivent à se connecter car de nombreuses informations essentielles pour eux ne sont disponibles que via Comète. »

Christine Radix, technicienne environnement à la direction de l'eau (DDUCV) a réalisé trois missions différentes dans le cadre de la réserve. En quatre jours, elle a participé à l'étiquetage et au remplissage des flacons de gel hydroalcoolique, au conditionnement de kits de fabrication de masques et à leur distribution auprès des couturier(e)s du 3^e arrondissement. « Toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de ces missions étaient dans un état d'esprit d'entraide et de bienveillance. C'était agréable de rencontrer de nouvelles personnes. L'ambiance était très bonne et nous avons pris un vrai plaisir à travailler ensemble ! »

PETIT TOUR D'HORIZON DES MISSIONS PROPOSÉES

- Mise à disposition d'un médecin pour le centre communal d'action sociale (CCAS) de Villeurbanne
- Conception des circuits de livraison et livraison de masques aux services d'aides à domicile (SAAD)
- Étiquetage et remplissage de flacons de gel hydroalcoolique
- Conditionnement de kits de fabrication de masques en vue de leur livraison aux domiciles des « couturier.es solidaires »
- Accueil sur les points de collectes de déchets verts
- Plateformes téléphoniques : aide aux bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) de Caluire, aide aux habitant.es à trouver des solutions leur permettant de s'approvisionner en produits frais et locaux et aide aux agents à résoudre leurs problèmes de connexion



En présentiel, distanciation sociale respectée.

Manager une équipe est une chose, manager une équipe dans la crise en est une autre !

Gérer la mise en place du télétravail, rassurer les équipes, changer les procédures... souvent dans l'urgence... ces dernières semaines ont parfois été épuisantes pour les encadrants qui ont dû s'adapter et relever de nouveaux challenges. Des managers de la Métropole témoignent...

QUI FAIT QUOI ?

Depuis le début du confinement, les managers ont été confrontés à un éclatement de leur collectif dû aux situations disparates de leurs agents. « Il m'a fallu environ une semaine pour mettre en place une nouvelle organisation tenant compte des différentes absences de chacun », explique l'encadrante d'un collectif d'une soixantaine de personnes. *Encore aujourd'hui, il est parfois compliqué de suivre la répartition du temps de travail de chacun en fonction de sa situation : présentiel, télétravail, garde d'enfants, arrêt maladie, services fermés, etc.* ». Quelles que soit les situations, les encadrants constatent un réel engagement de leurs agents : « nos équipes font preuve de compréhension et de solidarité, elles s'adaptent et agissent en faveur du collectif » rapporte un manager.

DES COLLECTIFS À 2 VITESSES

Un grand nombre d'encadrants s'est retrouvé du jour en lendemain à manager un collectif à 2 vitesses : d'un côté, une équipe dans le feu de l'action car directement concernée par la gestion de crise dans

le cadre du plan de continuité d'activité ; de l'autre, des agents impliqués sur des dossiers sans lien direct avec la crise. « Cela a été difficile pour moi d'être sur les deux volets en même temps », explique Gaëlle Rougemont, directrice adjointe de la Communication externe. *J'ai été énormément sollicitée par la gestion de crise et donc assez peu disponible pour le reste de l'équipe. Les priorités ont changé brusquement, certains ont vu leur activité passer au point mort ce qui a généré des frustrations et des inquiétudes. Nous avons petit à petit fait en sorte d'impliquer l'ensemble des agents dans la communication de crise, en renfort de l'équipe sur le front depuis le début.* »

MANAGER À DISTANCE

La gestion de l'équipe à distance est un nouveau défi à relever pour les managers, qui pour un grand nombre d'entre eux n'y était pas du tout préparé. Il faut ainsi gérer l'éloignement couplé au manque d'équipement informatique et téléphonique des équipes. « Les temps de coordination sont compliqués à mettre en place à distance », indique Frédéric Couty, responsable du centre d'information et de contact (DTP). *Nous avons l'habitude d'organiser un brief en présentiel tous les matins pour échanger les infos, donner les consignes... Celui-ci se fait toujours, mais uniquement avec les personnes présentes sur place. Ces moments d'échanges directs, essentiels pour notre activité et pour l'esprit d'équipe, nous manquent aujourd'hui* ». De plus, certains agents ont eu du mal au départ à s'investir dans le télétravail, par manque

d'équipements, de consignes ou par perte du sentiment d'appartenance au collectif. Les managers ont donc dû rassurer et trouver de nouveaux modes de communication. « *J'ai créé un groupe WhatsApp avec mes agents, raconte une manager, pour garder le contact entre nous, échanger et rester soudés. Cela nous a permis de prendre du recul sur la situation. J'ai hésité au départ car j'avais peur d'empiéter sur la vie privée des agents, mais ils ont au contraire été ravis de cette initiative.* » Paradoxalement, malgré la distance, cette période aura permis de renforcer les liens dans certaines équipes.

Des encadrants rapportent aussi l'efficacité de leurs agents en télétravail. Le confinement a ainsi prouvé que, pour la réalisation de certaines tâches, la productivité à la maison n'est pas moins importante qu'au bureau. Pour ceux qui n'étaient pas encore convaincus, cela pourrait faire évoluer leur réflexion sur le télétravail...

DES HOMMES ET DES OUTILS

Les encadrants sont nombreux à faire valoir la présence et le soutien de leur hiérarchie, la réactivité et l'accompagnement des interlocuteurs RH et des équipes informatiques. En complément, de nombreux outils ont été rapidement mis en place au niveau fédéral pour les aider dans la gestion de leurs équipes en cette période de crise. Les managers citent notamment le guide « *Manager en situation de crise* », les actualités sur Comète, les newsletters et les informations provenant de la Direction générale via les mails et le facebook live notamment.

ET APRÈS ?

La période de confinement a enclenché, par la force des choses, une nouvelle organisation au sein des collectifs qui reste à parfaire et à stabiliser. « *Il nous faut réinventer la relation aux agents dans un contexte où le télétravail prendra plus de place* » évoque une manager.

Une manager avant, pendant et après le confinement !

Élisabeth SIBEUD,
responsable du service
pilotage EU EP & GEMAPI à
la direction adjointe de l'eau,
dirige plusieurs équipes, soit
une soixantaine d'agents



Quelle a été votre réaction le jour de l'annonce du confinement, tant sur le plan personnel que professionnel ?

Sur un plan personnel, cela n'a pas été une grosse surprise. On savait tous que ça allait arriver tôt ou tard. Ça m'a paru presque « naturel », si je puis dire. Sur un plan professionnel par contre : l'effarement ! Une surprise énorme...

Le ciel qui nous tombe sur la tête... Comment faire devant un tel black-out ? Quelles sont les priorités ? Comment assurer ne serait-ce que le minimum du minimum ? Avec quels outils, quels moyens, quels délais ? Il a bien fallu une petite dizaine de jours pour se remettre en ordre de marche, avec des méthodes de travail appropriées, convenant au plus grand nombre. Ce qui nous a permis, du reste, de découvrir tout ce qui était à notre disposition en termes d'outils informatiques, notamment la visio. C'est le bon côté des choses (sourire).

Trente jours de confinement plus tard, comment travaillez-vous désormais ?

Ne pas se voir, quand on travaille en équipe, c'est finalement le pire. Nous avons ainsi pris l'habitude de ne plus nous contenter d'un mail ou d'un coup de téléphone ; on passe beaucoup plus par la visioconférence. C'est nouveau, et c'est vraiment lié à cet épisode

de COVID-19... Sinon, pour ma part, je recommence à aller de plus en plus au bureau. Deux à trois fois par semaine. J'ai la chance d'habiter juste à côté du Triangle. Mon travail est devenu beaucoup plus administratif ; je fais plus de secrétariat ; je remplis des tableaux... Mais au bureau, je retrouve mes outils, un peu de tranquillité, et surtout mon fauteuil ergonomique (rires).

Comment imaginez-vous le premier jour d'après-confinement ? La reprise ?

Nous sommes justement en train de rédiger les plans de reprise d'activité... On va capitaliser sur cette période pour essayer d'en garder, d'en retirer quelque chose. Nous allons nous réunir, échanger, débriefer et tirer des conclusions. Ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné ! Ce qu'il faut changer, ce qu'il faut renforcer. En termes d'équipement informatique notamment, d'outils de travail à distance... Une solidarité entre nous s'est mise en place ; nous avons renoué

pas mal de choses ; c'est positif. Nous allons donc prendre le temps ; pas repartir au galop, 100% tête baissée... Durant cette période, les équipes se sont autonomisées. Il va donc falloir cultiver cette autonomie tout en redonnant leur place aux agents qui n'ont pas pu télétravailler et qui aurait pu se sentir isolés ou inutiles. Rééquilibrer les choses...

Pour finir, si vous deviez résumer cette période par un titre de film ou de chanson...

Avec les voisins, nous applaudissons tous les soirs les soignants à 20 heures, puis nous chantons depuis nos balcons. Hier, c'était la chanson San Francisco de Maxime Leforestier, alors je vais dire San Francisco. C'est une chanson mélancolique, nostalgique qui pourrait bien illustrer ce sentiment actuel. Vivement que l'on puisse rejouer au tennis, que l'on puisse revoir les nôtres, nous rendre au travail, retrouver les collègues... Oui, vivement le retour à la normale !



Halle Borie : préparation des masques destinés aux services d'aide à domicile (SAAD).



Hôtel de Métropole : la DPMG présente chaque jour dans le bâtiment. Annie Senelet assurait ce jour la permanence de son unité.



Chaque matin, la Cellule de crise s'est réunie autour du directeur général et en visio-conférence.



Nathalie Brun, cheffe de projet chargée de relation collègues (DINSI), et ses collègues masqués.



Les finances sur le pont : Bruno Daller le directeur est à la manœuvre.



Épicentre (DPMG) : une ruche qui n'a pas cessé de bourdonner.



L'équipe du service Système d'information Finances en ligne



Comme tous leurs collègues éboueurs les équipes de COL NO ont courageusement poursuivi leurs missions.



Station d'épuration de Pierre-Bénite : 26 agents ont été mobilisés chaque jour pour assurer le bon fonctionnement du traitement des eaux usées.



Les réservistes volontaires ont investi Epicentre pour prêter main forte à la logistique.



Le centre de contact Greco est toujours resté à l'écoute de nos concitoyens.



Durant cette période, les consultations PMI se sont poursuivies : PMI de la Maison de la Métropole Lamaze à Vaulx-en-Velin.



Greco en réunion.



Béatrice Pisano, assistante familiale rattachée à la MDM de Neuville



La visio-conférence : un outil précieux pour relier les agents confinés à domicile.



Service minimum garanti pour la maintenance des véhicules.



Le service Courrier a poursuivi sa mission au sein de l'Hôtel de Métropole.



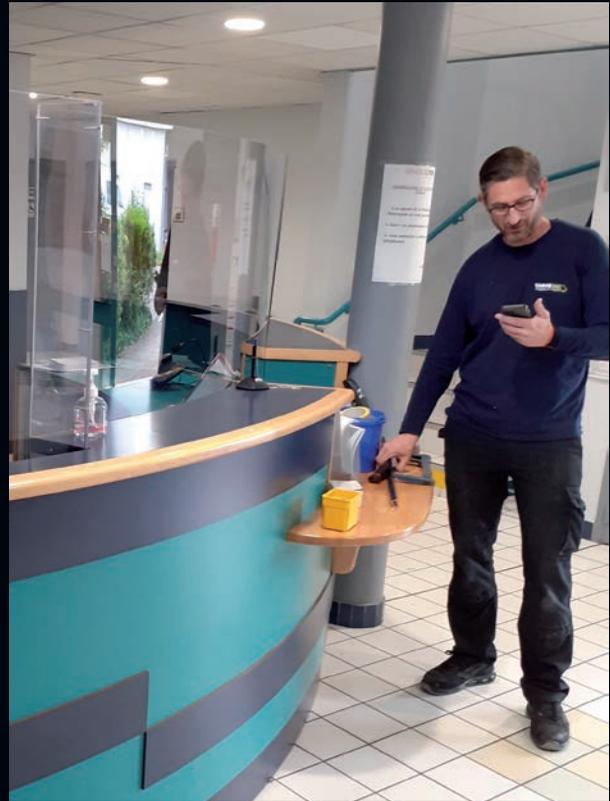
La médecine préventive présente à l'Hôtel de Métropole.



Sécurisation des voies : les patrouilleurs voies rapides sont restés vigilants pour assurer la sécurité des automobilistes.



Séance de conditionnement des masques destinés aux services d'aide à domicile.



La MDM de Givors prête pour 11 mai



Masqué, au cœur de la station d'épuration de Pierre-Bénite.



Un équipage de collecte paré pour effectuer sa tournée (COL NO).



Le temps de la livraison des masques aux services d'aide à domicile.



L'unité Logistique des véhicules légers avait mis en place un roulement avec des petites équipes pour répondre aux besoins de la Métropole.



Monétisation du CET, c'est non pour certains syndicats !

L'administration a tenté de fixer, en avril dernier, la pose des congés pendant la période d'état d'urgence sanitaire, sans concertation. Pour l'UNSA la note pondue était inacceptable et contre-productive. C'était d'autant plus regrettable que l'administration avait accepté certaines de nos demandes pour le maintien des jours de RTT pendant le confinement, des tickets restaurants, y compris à celles et ceux qui, dans le cadre des plans de continuité d'activité, ne pouvaient plus bénéficier du restaurant administratif, des régimes indemnitaires et primes métiers, mesure prolongée jusqu'au 24 mai 2020. Lors des échanges avec l'administration, nous avons suggéré, notamment, la mise en place de la monétisation des jours de congés, pour donner du pouvoir d'achat aux agents et relancer l'économie locale. Telle est notre vision participative, pour soutenir nos producteurs et commerces de proximité. Cette possibilité de payer les jours de compte épargne temps, rejetée par tous les syndicats sauf, l'Unicat et la CGT, aurait été une option supplémentaire. Chacun sait ce qui bout dans sa marmite, le choix appartient aux agents et non aux syndicats. L'UNSA n'abandonnera pas cette revendication.

Rejoignez-nous !
unsametropoledeleyon.com

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
 04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



TELETRAVAIL NOUS L'EST PAS PLUS, MAIS NOUS L'EST PAS MOINS NON PLUS !

Si nous ne nous étions pas battus avec l'UNSA et avec vous, pour que la Métropole mette en place le télétravail, la continuité des services publics, pendant le confinement lié au Covid 19, aurait été compliquée. Vous avez été plus de 2000 à exercer à distance 5 jours par semaine. C'est pourquoi il faut faire évoluer les règles du télétravail, limitant à 900 agents et à un jour télétravaillé par semaine, avant le confinement, pour anticiper d'autres crises éventuelles. C'est pourquoi aussi, nous nous sommes battus avec l'UNSA, pour que toutes les personnes mobilisées pendant la pandémie, sur le terrain et en télétravail, bénéficient d'une reconnaissance financière, au travers d'une prime exceptionnelle, mise en place pour valoriser leur action. C'est légitime. Vous avez, vous aussi, mérité notre reconnaissance et notre gratitude. Nous continuerons à nous battre pour que le télétravail soit reconnu à part entière à la Métropole. Rejoignez-nous ou téléphonez-nous : 06 62 24 69 39 Bruno COUDRET

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre sur notre site commun
www.unsametropoledeleyon.com



COVID19 : pourquoi faire payer les agents ?

La crise sanitaire que traverse notre pays montre les faiblesses du système économique dominant, mais démontre surtout la force et l'impérieuse nécessité des services publics. Pourtant, en guise de reconnaissance, la Métropole a décidé d'imposer la pose de congés aux agents qui ont travaillé chez eux, ou placés en ASA. La CGT refuse ces dispositions ! Les agents n'ont pas à payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables ! Leur solidarité s'exprime autrement ! Les congés payés sont un acquis du salariat ; les agents ont la liberté de décider quand poser des congés dans le respect des nécessités de service. Rogner les droits des travailleurs, c'est inacceptable ! À l'heure du bilan, nous demanderons des comptes à l'administration sur la gestion de crise, sur les difficultés à respecter les mesures de protection, et sur l'absence de dialogue avec les syndicats (pas de CHSCT).

La santé financière de la Métropole est bonne, pourquoi ne pas en faire bénéficier tous les agents qui d'une manière ou d'une autre se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public ? D'ores et déjà, et plus que jamais, nous devons penser aux jours d'après : imaginons ensemble d'autres « Jours Heureux » (nom du programme du CNR, 1944).

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
 Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
 Adresse postale : 4 rue des cuirassiers 69003 Lyon
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr
 Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21
 Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



La CFDT attentive à la gestion de crise

La CFDT remercie les agents qui s'investissent pour faire fonctionner le service public. Elle considère que cela ne doit pas se faire au détriment de leur santé. Elle participe à toutes les réunions de dialogue et d'instance avec les élus et l'administration.

La CFDT défend les droits des agents sur tous les sujets abordés : santé et sécurité au travail, plans de continuité et de reprise d'activités, congés, prime... tout au long de la crise sanitaire. La CFDT note, alors qu'elle l'avait demandé depuis longtemps, que l'investissement en matériel pour le télétravail n'est pas à la hauteur, ce qui pose aujourd'hui des difficultés aux agents. Il faut que cela bouge, que ce soit par des achats de matériel par la Métropole ou par des remboursements aux agents. La CFDT sollicite régulièrement ses adhérents sur leurs besoins et difficultés et les informe au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Nous vivons une période particulière qui nécessite un soutien important aux agents, la CFDT 1^{er} syndicat de France est présente et vous propose d'adhérer.

Blog : <https://cfdtmetropoledeleyon.com/>
 Tel 06 65 10 56 83

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51
 Ou par mail cfdt@grandlyon.com



LE CONFINEMENT N'ARRÊTE PAS L'ACTIVITÉ SYNDICALE.

La CFTC reste en action pendant cette période. L'administration a produit une note 2020-08 le 15 avril concernant des obligations de pose de congés, en application d'une possibilité ouverte par un texte national. Ceci s'est déroulé sans avis des représentants du personnel. Les agents allaient être très impactés.

A défaut de l'annulation, une intersyndicale, dont la CFTC fait partie, a obtenu des avancées significatives le 28 avril 2020. Une note 2020-09 complémentaire visant à plus d'équité est sortie le 29 avril 2020. Les agents des collègues ne sont pas touchés par le dispositif. Une prime va être attribuée aux agents ayant participé au fonctionnement de la collectivité. Des précisions seront données ultérieurement. Après moultes demandes, le CHSCT est sollicité pour avis le 5 mai. C'est bien tard alors qu'il aurait dû l'être en première ligne. Si vous souhaitez des explications détaillées, vous pouvez nous contacter.



Rejoignez-nous !

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud
 Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
 Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3
 Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



Mais de quelle Métropole innovante parle-t-on ?

Collectivité en pointe dans les « smart city » et formule 1 en matière budgétaire : que d'éloges pour notre collectivité ! Nous devrions être fier(s) d'appartenir à cette organisation, et pourtant...

Derrière un marketing et une communication rodés se cache une structure dépassée en RH. La preuve : la crise sanitaire actuelle a été brutale faute d'anticipation des Plans de Continuité d'Activité, une note de service précipitée sur les congés du 16 avril et un dialogue social de façade. Depuis des années, la CFE-CGC interpelle l'administration sur le télétravail, le management de projet et la simplification des circuits de décision. Aujourd'hui, les événements nous donnent raison : il faut responsabiliser, rendre autonome et simplifier notre organisation pyramidale, centralisatrice et parfois vide de sens. Alors, pour que le monde de demain ne ressemble pas à celui d'hier, faites confiance à la CFE-CGC qui défend au quotidien vos idées et vos besoins, rejoignez-nous !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cqcmetropolede lyon.blogspot.fr



La fédération SUD CT constate aujourd'hui encore que les préconisations des autorités sanitaires ne sont pas appliquées de façon uniforme sur le territoire. Certaines collectivités territoriales continuent à faire travailler des agents.es dont les missions ne

sont pas indispensables et dans de nombreux cas sans protection. La fédération SUD-CT constate le cynisme du gouvernement qui profite de la crise sanitaire pour remettre en cause le temps de travail et les droits à congés. La fédération SUD-CT demande l'application de toutes les mesures de protection et de prévention des agents.es contre le Covid 19 et met à la disposition des fonctionnaires les préavis journaliers pour l'imposer.

Télécharger les préavis journalier du mois de mai spécial coronavirus <http://www.sud-ct.org/spip.php?article294>

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



Dans la période difficile que nous traversons la FSU reste avec vous.

Malgré nos demandes la métropole nous refuse l'envoi de messages sur vos boîtes mails. Seule la voix du Maître est autorisée facebook live, youtube. Avec des délais de 1 mois de parution pas facile d'informer sur l'espace dédié du petit métropolitain, alors que d'autres canaux se sont multipliés, trait d'union ,newsletter, A la FSU nous avons bien peur que le jour d'après ressemble au monde d'avant. Cette crise sanitaire est aussi une crise de notre société. Retrouvez nous sur : snuter-fsu.fr

FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Comité Technique du 28 avril 2020 : la prime à la négociation

Ce qui a été entériné sur les congés :

- La prise en compte des jours 2020 posés depuis le 1^{er} janvier au lieu du 16 mars,
- Possibilité de reporter 20 jours de congés et de RTT 2020 jusqu'au 30 juin 2021

- Le rattachement à la position la plus favorable pour l'agent en position multiple. En cas d'alternance entre différentes positions (ASA, télétravail, PCA) = 5 jours à poser pour tous les agents concernés.

- une prime aux agents présents physiquement sur les lieux de travail
- Le maintien du salaire intégral, RTT et TR jusqu'au 24 mai au lieu du 11 mai

Toutes nos demandes n'ont pas été satisfaites. Néanmoins, une négociation a eu lieu et le travail en intersyndicale a permis d'obtenir des avancées significatives.

Rapprochez-vous de vos délégués FO !

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



COVID à la Métropole

Lorsque vous lirez cet article c'est que nous sortirons partiellement d'une lourde période.

Vous avez vécu, professionnellement, des moments compliqués à gérer.

Pour certains : le télétravail, avec une logistique confuse impliquant souvent un manque d'accès aux logiciels et un environnement de travail compliqué à adapter.

Pour d'autres : venir sur son lieu de travail avec les risques et les angoisses que cela comporte.

Et enfin : les collègues qui n'ont pas pu être en activité pour différentes raisons (pathologies, services fermés...)

Pendant ce temps la FA a œuvré pour que :

- L'obligation de poser un nombre de jours de congés pendant le confinement soit annulée (et que soit intégrés les jours déjà pris depuis le 1^{er} janvier 2020) ;
 - Les congés qui ne pourront être posés en 2020 puissent être reportés exceptionnellement jusqu'en juin 2021.
 - Une prime soit versée aux agents présents ou en télétravail et qu'une indemnité soit attribuée aux agents se servant de leur propre matériel.
- Bon courage à tous !

FA-FPT - Gemellyon Sud - 9 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17
cnt@grandlyon.com

